

Bezannes, le 10 novembre 2021 – 17h00



BNP PARIBAS



CRÉDIT AGRICOLE
CORPORATE & INVESTMENT BANK



Ma vie. Ma ville. Ma banque.



LANGUEDOC



SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE



Crédit Mutuel
ARKEA

FREY conclut pour la première fois deux financements d'un montant total de 150 M€ assortis de critères de performances ESG

FREY annonce ce jour la signature de 2 lignes de financement moyen terme assorties de critères de performance ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) d'un montant total de 150 M€ à 5 ans (avec deux options d'extension d'une année supplémentaire) auprès de ses partenaires bancaires historiques : un premier financement d'un montant de 100 M€ auprès de BNP Paribas, Crédit Agricole CIB, LCL et Crédit Agricole Languedoc et un second financement d'un montant de 50 M€ auprès de Société Générale et Crédit Mutuel Arkéa.

Pour la première fois, FREY signe des crédits dont les conditions financières sont liées au respect de 4 grands engagements RSE à horizon 2030, à savoir :

- **la poursuite de l'investissement et l'exploitation dans des forêts françaises** durablement gérées à travers FoREY, son groupement forestier créé en 2020. Ce dernier a déjà acquis 1 150 hectares de forêt et vise 3 500 hectares à horizon 2030. Le bois constitue le pilier fondateur de la contribution climat du Groupe à la fois pour ses propriétés naturelles de puits de carbone et pour sa contribution à la filière bois en vue de soutenir notamment la construction bas carbone ;
- **l'obtention de certifications environnementales :**
 - o BREEAM pour les projets de développement de taille significative du groupe et conservés par la foncière,
 - o BREEAM In-Use pour les actifs en patrimoine de taille significative avec pour objectif 100% des actifs certifiés à horizon 2025 ;
- **le développement de la mobilité bas carbone** visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) (scope 3) des actifs en patrimoine, via la mise en place de bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides avec pour objectifs 5% du nombre total de places de stationnement en 2025 et 10% en 2030 ;
- **le maintien de la certification "B Corp" obtenue en 2021.**

Ce nouveau type de financement permet à FREY d'aligner son objectif de renforcement de la liquidité du Groupe¹ avec l'implémentation de ses engagements ESG.

¹ Au 30 juin 2021, Frey disposait de 182,8 M€ de liquidités se décomposant en 130,0 M€ de lignes de trésorerie non tirées et d'une trésorerie de 52,8 M€.

FREY agit au quotidien pour une société plus responsable, respectueuse de l'environnement et socialement bénéfique à son écosystème. Cette année encore, le Groupe a matérialisé cette stratégie en devenant la **1^{ère} foncière à adopter la qualité d'«entreprise à mission»** en inscrivant dans ses statuts sa raison d'être « Remettre le commerce au service de l'intérêt collectif » et la **1^{ère} société cotée française à obtenir la très exigeante certification B CORP** (Benefit Corporation) avec un score remarquable de 102,2 points qui garantit à toutes ses parties prenantes le niveau d'excellence de son engagement.

La mise en place de ces financements responsables intervient un an après que FREY a signé avec le groupe Crédit Agricole (Crédit Agricole CIB, LCL et Crédit Agricole Languedoc) une ligne de crédit revolving solidaire de 70 M€ permettant en parallèle de financer des acteurs de l'économie solidaire, conformément aux engagements RSE du Groupe. FREY a d'ailleurs renouvelé son partenariat avec l'association du Chef Thierry Marx, CUISINE MODE D'EMPLOI(S), afin de la soutenir dans ses projets solidaires de réinsertion, par les métiers de la cuisine et de la restauration.

FREY a pour objectif d'assortir l'intégralité de ses financements *corporate* actuellement en place, de critères de performance ESG dans les prochains mois.

Crédit Agricole CIB, LCL et BNP Paribas ont agi en tant que co-arrangeurs, prêteurs et coordinateurs ESG aux côtés du Crédit Agricole Languedoc pour le premier financement de 100 M€. Société Générale a agi en tant qu'arrangeur, coordinateur ESG et prêteur aux cotés de Crédit Mutuel Arkéa pour le second financement de 50 M€.

FREY était conseillé par le cabinet De Pardieu Brocas Maffei. BNP Paribas, Crédit Agricole CIB et LCL ont été conseillés par le cabinet Gide Loyrette Nouel A.A.R.P.I., Société Générale et Crédit Mutuel Arkéa par le cabinet Herbert Smith Freehills Paris LLP.

À propos de FREY

Aménageur, développeur, investisseur et gestionnaire, FREY est une foncière spécialisée dans le développement et l'exploitation de centres commerciaux de plein air. Pionnier des retail parks écologiques (avec son concept Greencenter®) et inventeur d'une nouvelle génération de centres commerciaux de plein air « Feel Good » (Shopping Promenade®), FREY, entreprise à mission certifiée B CORP, s'engage au quotidien pour une société plus responsable, respectueuse de l'environnement et socialement bénéfique à son écosystème et à ses parties prenantes. Parce que l'entreprise mesure à quel point le commerce est essentiel à la mixité urbaine, au lien social, à la résilience économique locale et à la transition environnementale, elle s'est donnée pour mission de remettre le commerce au service de l'intérêt collectif. En outre, FREY accompagne de grandes opérations de renouvellement urbain et projets mixtes au travers de sa filiale dédiée CITIZERS.

Frey est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris. ISIN : FR0010588079 - Mnemo : FREY.

CONTACTS :

Sébastien Eymard – Directeur Général Délégué

Mathieu Mollière – Directeur de la Communication, du Marketing et de l'Innovation

Victoire Birembaux – Responsable Communication Corporate et Relations Publiques

v.birembaux@frey.fr – Tél. : +33 (0)6 07 35 64 04

Agnès Villeret – Relations investisseurs et presse financière - KOMODO

agnes.villeret@agence-komodo.com - Tél. : +33 (0)6 83 28 04 15